

Le programme du concours est régulièrement renouvelé.

Il est ancré dans les questionnements à enseigner des cycles du collège pour les épreuves d'admissibilité et dans ceux du lycée pour l'admission.

Admissibilité

1^{re} et 2^e épreuves

Les sujets des deux épreuves porteront sur des connaissances plasticiennes et culturelles relevant des questionnements suivants issus des programmes du collège en vigueur :

- **La narration visuelle** : mouvement et temporalité suggérés ou réels, dispositif séquentiel et dimension temporelle, durée, vitesse, rythme, montage, découpage, ellipse...
- **L'expérience sensible de l'espace de l'œuvre** : les rapports entre l'espace perçu, ressenti et l'espace représenté ou construit ; l'espace et le temps comme matériaux de l'œuvre, la mobilisation des sens ; le point de vue de l'auteur et du spectateur dans ses relations à l'espace, au temps de l'œuvre, à l'inscription de son corps dans la relation à l'œuvre ou dans l'œuvre achevée.

Admission

1^{re} épreuve

Les sujets de l'épreuve s'ancreront sur des compétences, des pratiques, des connaissances plasticiennes et culturelles liées aux questionnements suivants issus des programmes du lycée en vigueur :

- **L'artiste dessinant** : traditions et approches contemporaines, modalités introduites par le numérique.
- **Élargissement des données matérielles de l'œuvre** : intégration du réel, usages de matériaux artistiques et non-artistiques.
- **Œuvre comme projet** : dépassement du prévu et du connu, statut de l'action, travail de l'œuvre.